



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/10286
 10 août 1971
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 10 AOUT 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
 PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
 NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les
 évènements suivants :

Le lundi 9 août 1971, entre 7 heures et 10 heures, l'artillerie israélienne
 a lancé par intermittence des obus sur les hauteurs et les vallées entourant les
 villages de Hebbariye et de Rashaya AlFakhar et leurs faubourgs, dans la région
 de Hasbaya.

Une Libanaise d'Habbariye a été blessée, une maison a été détruite et des
 récoltes ont été endommagées.

Ce récent acte d'agression israélien vise à troubler constamment la paix et
 la sécurité du Liban, à terroriser la population du Liban méridional et à
 maintenir le Moyen-Orient dans un état d'agitation et de tension.

Ce nouvel acte d'agression israélien constitue un autre empiétement prémédité
 sur la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, en violation de l'accord
 d'armistice libano-israélien et au mépris de la Charte des Nations Unies, des
 résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du droit international.

Le Liban proteste à nouveau avec énergie contre ce récent acte d'agression
 israélien et le porte à l'attention du Conseil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
 lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
 (Signé) Yahya MAHBASSANI

